



Potentiel manquement a l'article 212 du code civil

Par **velas Hannibal**, le **31/12/2017** à **00:23**

Bonsoir tout le monde,

Voila ma situation je suis en mission a l'extérieur du pays depuis 2 mois déjà, nous voici au nouvel an et ma femme m'annonce lors d'une conversation Skype de but en blanc, quel aller dormir avec son ami, sont excuse est qu'ils sont amis depuis l'enfance, mais nous avons déjà eu une conversation orale ou je lui disait que maintenant que nous sommes marié cela devait cesser par respect pour moi, maintenant je doute qu'ils aient arrêter même après notre mariage.

Je ne peux cautionner se genre de comportement c'est un manque totale de respect pour moi de la part des 2, que puis je faire pour me sortir de la?

PS: nous avons une petite fille de 3 mois, et aussi un contrat de mariage de séparation de biens datant de 2015 éditer 1 mois avant notre mariage.

merci pour vos conseil

Par **youris**, le **31/12/2017** à **09:48**

bonjour,
dans votre situation, je ne vois que le divorce.
salutations